

Discours de Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne

6 février 2018

Journée commémorative de l'assassinat du
Préfet Erignac

La nuit du 6 février 1998, le Préfet Erignac se rendait au Théâtre le Kalliste, à Ajaccio, pour profiter avec son épouse de la *Symphonie inachevée* de Schubert. Trois balles viennent mettre un terme à ce projet d'un soir, et au destin d'un formidable serviteur de la République. Claude Erignac laissera derrière lui sa femme, Madame Dominique Erignac et ses enfants, Christophine et Charles-Antoine, a jamais endeuillé. Nous avons en ce jour une pensée toute particulière pour eux.

Cette scène dramatique, voilà exactement 20 ans qu'elle s'est jouée. Il y a 20 ans, c'est notre République, c'est la France que des extrémistes ont voulu atteindre.

Nous nous remémorons aujourd'hui la perte d'un homme d'exception. Claude Erignac était un homme d'action, et pour cela il affectionnait particulièrement son rôle de préfet, qu'il qualifiait volontiers de « *meilleur métier du monde* ».

Pour lui, ce mot prenait tout son sens latin : « *praefectus* », c'est-à-dire celui qui est à la tête. Représentant de l'Etat, il l'était non pas comme une marianne, c'est-à-dire symbolique et figé, mais comme un véritable chef, c'est-à-dire comme celui qui agit, qui prend des décisions et en assume les conséquences.

Il aimait assurer sa charge d'autorité avec un sens prononcé du dialogue, et un amour réel pour le questionnement et l'ouverture d'esprit. C'était un humaniste accompli. « *Courage et lucidité* » sont des mots qu'il affectionnait. Ces mots nous devons toujours les garder en mémoire, parce qu'ils sont au fondement de notre action.

La mort du Préfet Erignac, c'est aussi le sang versé d'un juste sur le sol de la République. Et pourquoi donc ? Pour une cause, une idée. Mais il n'est pas de cause, il n'est pas d'idée si haute qu'elle justifie ces moyens. Une cause qui emploie le meurtre pour parvenir à ses fins est moribonde. Elle n'est qu'un désastre incarné, un fléau qui ne peut l'emporter. L'Histoire est remplie de ces exemples de projets bâtis sur le sang : la Justice finit toujours par les rattraper, les hommes s'opposent toujours au carnage.

Il n'y a pas de lendemain pour ceux qui sacrifient l'humain. Il n'y en aura jamais sur le sol du pays des droits de l'homme, où la vie de chaque être est sacrée.

Et à ceux qui penseraient nous faire courber l'échine en s'en prenant aux innocents, ce jour de commémoration vient leur rappeler que notre devise est « Liberté, Egalité, Fraternité ». La fraternité est la flamme qui fait vivre notre Nation. Les grands rassemblements spontanés de solidarité en sont la plus belle des illustrations. Et tant que nous restons courageux et lucides, tant que nous aurons à cœur de poursuivre l'exemple de Claude Erignac, rien ne nous fera chanceler.

Aujourd'hui, justice a été rendue au Préfet Erignac. Au volet judiciaire succède celui du devoir de mémoire. C'est pour cela que nous sommes rassemblées aujourd'hui, et c'est pour cela que j'ai décidé de baptiser la salle de réunion de l'hôtel préfectoral : salle Claude Erignac. Puisse l'idéal qui le motivait toujours nous inspirer dans nos actions. Puisse son exemple nous guider dans nos décisions.

Je vous remercie.